



GRUPE PERMANENT INTERSYNDICAL CG60

4 FEVRIER 2015

Nous nous réjouissons de la reprise des réunions du groupe permanent après plusieurs mois d'interruptions. Ce Groupe a été créé à l'initiative de l'UNSA éducation, soutenue par ID-FO en octobre 2014. Le bilan de l'année dernière a été plutôt positif. En effet, l'exemple le plus probant réside dans la rédaction de la convention d'objectifs et de moyens. La proposition d'A&I/UNSA, soutenue par le SNPDEN a été adoptée, à quelques modifications réalisées à la marge, par la CP du CG60. Nous avons pu observer par ailleurs, que la présentation de cette convention dans les différents CA des EPLE cette année, a posé moins de problèmes qu'il y a 3 ans.

Cela illustre parfaitement l'intérêt de ce groupe, malgré une existence non réglementaire : travailler en commun, en prenant en compte les contraintes de chacun. Encore faut-il que les différents interlocuteurs, et en l'occurrence, tous les services du CG60 entendent et comprennent les difficultés auxquelles nous sommes confrontés. Car des points de désaccords persistent, des situations perdurent malgré nos rencontres et nos mises en garde.

Il y a tout d'abord l'ADRS et le refus du Président de reconnaître le travail supplémentaire demandé aux personnels d'intendance des collèges, dont l'implication est indispensable au bon fonctionnement du dispositif. Nous demandons soit que ce travail soit rémunéré par le CG comme cela se fait dans d'autres départements, soit géré directement par le Conseil général.

Ensuite, il y a les relations avec la direction des ressources humaines : les invitations et convocations aux formations envoyées directement, sans passer par les autorités fonctionnelles, aux agents se multiplient mettant en difficulté les établissements. Il faudrait rappeler aux agents des collèges qu'ils ne peuvent se rendre aux formations ou réunions sans ordre de mission signé par leur autorité fonctionnelle et que s'ils le font, cela sera considéré comme un abandon de poste. Nous constatons que la DRH ne reconnaît pas du tout l'existence de l'autorité fonctionnelle : pas de double de convocations aux formations envoyées par mail, fiche de poste sans référence à l'autorité fonctionnelle, pas de double des invitations aux réunions territoires, ou séances photos....D'ailleurs, l'absence de son directeur à chaque réunion finit par confirmer cette impression.

Peu de temps va nous être consacré ce matin alors que les dysfonctionnements se multiplient : plusieurs collègues nous font remonter qu'ils n'obtiennent pas de réponse à leurs interrogations lorsqu'ils contactent la DEJ ou le bureau énergie (contrat de chauffe) de la DIL, des absences d'agents convoqués par vous sans information de l'autorité fonctionnelle, des notifications de DGF fortement diminuées sans explication, des titres exécutoires pour des reversements de 2013 qui n'arrivent toujours pas et qui brouillent nos situations financières, absence de communication sur les EPI qui se font attendre ...

Voilà pourquoi il est indispensable que ce groupe permanent se réunisse régulièrement, et qu'il soit le lieu d'échanges attentifs et constructifs.

UNION